



Lycée Louis BASCAN

Brevet d'Initiation Aéronautique

Inscriptions à la rentrée 2025 !



Le BIA c'est :

- ⇒ Gratuit et ouvert à tous sur la base du volontariat,
- ⇒ Une formation d'environ 50 h (2 h/sem) assurée par des bénévoles et enseignants,
- ⇒ Des cours dispensés d'octobre à mai (calendrier scolaire) en fin de journée,
- ⇒ Une ou plusieurs visites (installations aéroportuaires, musées ...),
- ⇒ La réalisation d'1/2 heure de « vol découverte » en avion de tourisme,
- ⇒ Un examen écrit en mai (QCM) avec obtention d'un diplôme national officiel.



5 Modules
Obligatoires

+

1 Module
Facultatif

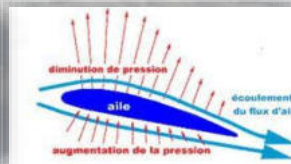
Histoire et
Culture de
l'Aéronautique



Etude des
Aéronefs et des
Engins Spatiaux



Aérodynamique,
Aérostatique et
Principes du Vol



Météorologie et
Aérologie



Navigation,
Réglementation,
Sécurité des vols



Anglais
Aéronautique
Epreuve facultative



Le BIA permet :

- ⇒ D'inscrire une formation sur son CV liée au monde de l'aviation,
- ⇒ Une ouverture vers les métiers de l'aéronautique (civil ou militaire),
- ⇒ La mise en application des connaissances apprises au collège et au lycée,
- ⇒ D'obtenir des aides financières supplémentaires à celle proposée par la FFA en aéroclub (- de 21ans),
- ⇒ De faire un 1^{er} pas vers une formation de pilote (le BIA aborde plusieurs thèmes de l'examen théorique du PPL*).



Plus d'infos sur <https://eduscol.education.fr/sti/bia#textes> - PPL* : Private Pilot Licence = Licence de Pilote Privé

